

2 mai 1917

Charlemagne était-il un Germain ?

PAR

CAMILLE JULLIAN
MEMBRE DE L'INSTITUT

LEGS

Auguste BAILLIS
1839-1926



Un jour de 1882, à Berlin, je rendais visite à notre ambassadeur, M. le baron de Courcel, aujourd'hui membre de l'Institut. Il voulut bien s'entretenir d'histoire avec moi. Comme il connaissait le passé aussi bien que le présent, il me parla longuement de Charlemagne. « Il nous l'ont pris, me dit-il des Allemands, il faut le leur reprendre. Ils veulent le garder, comme ils veulent garder l'Alsace et la Lorraine. Mais nous devons à la France, et à la vérité, de reconquérir notre bien. »

C'est vrai. L'Allemagne savante a fait de Charlemagne un Germain. Elle l'a incorporé à son histoire. Elle se l'est annexé.

Voilà un des plus étranges caractères de la science historique allemande, de rechercher les grands hommes du passé et de les transformer en Germains. Elle leur applique la loi Delbrück. Elle leur applique le traité de Francfort. En quoi il y a chez elle quelque chose de maladif, une sorte de tare indélébile, qui la mènera, si je peux dire, au suicide, car faire de la science historique un agent de conquête, c'est la mettre en lutte contre la vérité, c'est la supprimer comme science même.

Il n'importe. Les pangermanistes de l'érudition ont bien fait les choses. Clovis est, pour eux, un Germain qui a conquis les Gaules sur les Romains. Charlemagne est, pour eux, un autre Germain qui a conquis les Gaules sur les descendants de ce Clovis, trop gagnés aux habitudes romaines. Autour de lui ce sont nobles, preux et chevaliers allemands. Roland est un Germain (d'aucuns ont dit même un margrave de Brandebourg), et la *Chanson de Roland* est, en principe, une œuvre d'inspiration germanique, dont s'est emparé le chauvinisme français et en faussant le caractère.

Charlemagne est pour eux le grand ancêtre, le fondateur de l'empire incomparable, saint, romain et germanique. Il réside à Worms, à Spire, à Aix-la-Chapelle, villes de sang allemand. De la Meuse à l'Oder, il glorifie le nom germanique et il arrête l'invasion slave. D'Otton le Grand à Guillaume II, la lignée des *Kaiser* se courbe devant lui dans une émotion reconnaissante.

Or, la vérité, la voici.

Présenter l'avènement de la dynastie carolingienne et le règne de Charlemagne comme une réaction germanique sur le sol gaulois, comme une nouvelle

conquête de notre pays par des Allemands, est proprement une sottise.

Tous ces Carolingiens, Pépin dit de Landen, Arnulf et les autres, sont nés sur sol gaulois, sur la rive gauche du Rhin. Supposez, si vous le voulez, que leurs ancêtres soient des Francs immigrés avec Clovis, deux ou trois siècles auparavant ; mais deux ou trois siècles de nationalité gauloise comptent pour quelque chose à toutes les époques. Et puis, il est tout aussi juste de supposer que les aïeux d'Arnulf et de Pépin étaient des Gallo-Romains de père en fils, depuis tant de générations qu'on voudra.

Eux-mêmes étaient de très riches propriétaires dans les régions de la Meuse et de la Moselle, protecteurs d'abbayes et dignes, parfois, d'être promus évêques. Or, ces régions de la Meuse et de la Moselle étaient des régions de grands domaines, de belles villas, où s'était imposée de très bonne heure et très profondément la civilisation latine. A certaines époques, la culture classique fut plus développée à Liège, à Namur, à Metz, à Trèves, dans le voisinage des empereurs de cette dernière ville, qu'à Rennes, au Mans ou à Tours. Et même après la chute de l'empire romain, la vie latine y continua.

Voilà pourquoi l'avènement des Carolingiens a marqué dans la Gaule, non pas une recrudescence de barbarie, comme l'aurait été une invasion, mais un renouveau des lettres et des arts du Midi. Le latin qu'on parle maintenant est plus correct, et cherche à retrouver en architecture les formes de l'art classique ; les écoles de la cour copient Virgile et se souviennent d'Homère. Et si Charlemagne se fait couronner empereur, c'est pour imiter jusqu'au bout César et Auguste.

Loin d'être un mouvement venu de l'Est, se propageant vers l'Ouest, l'empire de Charlemagne part de l'Occident et s'étend au Levant. Sa base, ce qui fait sa force et sa solidité, c'est la Gaule, des Pyrénées au Rhin. La Gaule, voilà son domaine héréditaire, la patrie de sa famille et le fondement de ses États.

A l'est, au delà du Rhin, ce sont terres qu'il a conquises. Conquises sur qui ? Sur des Germains, des Saxons, des Thuringiens. Le Rhin, pour Charlemagne, c'est le fossé qui sépare sa Gaule, à lui de droit naturel, et la Germanie, à lui de par son épée.

La conquête de la rive droite est pour Charlemagne un devoir. Là, en Germanie, ce sont « barbares atroces », « igno-

rant le vrai Dieu », « tracassiers, pillards, ignorants ». Et c'est pour cela que, trente ans durant, il ne cesse de chevaucher du Rhin à l'Oder et au Danube. Et il chevauche en empereur, et aussi en soldat de Dieu, en gallo-romain. — Dites, est-ce que ce règne ressemble à une conquête de la Gaule par un Germain ?

Mais Charlemagne a résidé à Aix-la-Chapelle, à Worms, à Mayence ! — Hé bien ! est-ce qu'en ce temps-là Mayence, Worms, Aix-la-Chapelle, étaient déjà villes germaniques ? Elles le devinrent, je le veux bien, mais alors elles ne l'étaient pas. En établissant sa résidence à Aix-la-Chapelle, Charlemagne ne sortait pas de la Gaule, faisait acte de Gaulois, protecteur de la Gaule, comme Julien César en résidant à Paris, comme Valentinien Auguste en résidant à Trèves. — Paris, Trèves, Aix-la-Chapelle, à trois époques différentes, furent trois citadelles de notre sol national. Charlemagne, comme Julien, est un empereur de la rive gauche. Mais il parlait le germanique ? — Sans doute. Mais il parlait aussi le latin. A cette époque, et depuis Clovis, les gens de la frontière étaient bilingues, comme le sont les Belges, comme le sont les Alsaciens. Et prétendre que la nationalité est indissolublement liée à la langue, voilà une de ces fausses théories comme les Allemands en ont multiplié en histoire, au plus grand profit de leur germanisme. Les Alsaciens parlaient un dialecte d'origine germanique : l'Allemagne a pris l'Alsace. Charlemagne parlait un dialecte d'origine germanique : l'Allemagne a pris le grand empereur. Mais il est nôtre, comme Strasbourg est nôtre.

Il est bien à nous. C'est sur les rives de nos rivières, Meuse et Moselle, qu'a grandi sa famille. Ses aïeux ont rendu à la Gaule son unité et ses limites naturelles. Au sommet des Pyrénées, il a planté sa croix, tout à la fois signe de sa grandeur et marque de l'étendue de sa nation. Et à notre littérature, il a donné l'épopée de Roland, française d'esprit et de forme, par le sujet et la beauté !

C'est tout cela : Roland, Charlemagne, la rive gauche, le travail de nos anciens poètes, la gloire de nos anciens héros, qu'il faut reprendre et garder pour nous. Le passé, tout comme le présent, est à sauver de l'invasion germanique.

Camille JULLIAN,
Membre de l'Institut.

12826



Au cours de sa détention, dans la soirée du 17 novembre dernier, Célestin a tenté, pour s'évader, de la maison d'arrêt de Saint-Jean, de tuer le gardien-chef de cet établissement. Vers cinq heures, au moment où celui-ci ouvrait la porte de la cellule de Célestin pour lui remettre une lampe, il reçut au visage avec une cruche pleine, un coup des plus violents qui le terrassa: le détenu courut aussitôt à la porte extérieure qu'il trouva fermée contre son attente; il revint alors vers la loge et saisit la surveillante à la gorge en lui demandant les clefs; il allait réussir à vaincre la résistance de cette dame quand le gardien-chef, revenu de son évanouissement, accourut et parvint à le maîtriser.

Célestin et Tourrel n'ont pas d'antécédents judiciaires, mais les renseignements recueillis sur Célestin sont défavorables; il passa pour être brutal et dépensier, et fréquente, comme ses co-accusés, les milieux les plus suspects. Redon a une réputation qui laisse à désirer, il a déjà comparu devant les juridictions de répression pour vol, abus de confiance et contrevention à la police des chemins de fer.

M. Germer-Durand, substitut du procureur de la République, occupe le siège du ministère public.

Sont au banc de la défense: pour Célestin, M^e d'Har court; pour Tourrel, M^e Morillon; pour Redon, M^e Bouyer.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE SERBIE DANS LA CHARENTE-INFÉRIEURE

La semaine dernière, M. Davidovitch, ministre de l'Instruction publique de la Serbie, assisté de M. Obradovitch, inspecteur général serbe, et de M. Moulin, chef du bureau délégué du ministère de l'Instruction publique français, a visité les groupes de jeunes gens et de jeunes filles serbes installés dans les lieux écoles primaires supérieures de Pons et au collège de jeunes filles de Saintes.

Le ministre serbe a déclaré à M. l'inspecteur d'Académie qu'il n'oubliait jamais de sa vie les paroles qu'il avait entendues et les soins matériels et intellectuels dont les jeunes Serbes ont été l'objet de la part des directeurs, maîtres et élèves français dans les trois établissements de la Charente-Inférieure qu'il a visités.

CONCOURS-ÉPREUVE D'ÉTALONS

Un concours-épreuve pour étalons de demi-sang de 3 ans et 4 ans, de type selle poids lourd et de type gros col, aura lieu à Rochefort-sur-Mer, sur le terrain d'entraînement de M. Ballanger, le 29 mai, à huit heures.

Ce concours est doté de prix importants. Pour les conditions, consulter les affiches ou se renseigner à la préfecture.

LA ROCHELLE

CONSEIL MUNICIPAL. — A la reprise de sa séance, le Conseil a été appelé à voter une subvention de 5,000 francs en faveur de la « Semaine de bienfaisance de la Charente-Inférieure »; 2,500 francs proviendraient de la suppression des livres de prix.

M. Gelézeau qui dit son embarras, est tout résolu à voter la subvention, mais il est partisan de la distribution des prix; il a donc émané la disjonction.

Par voix contre 3, celles de MM. Gelézeau, Robin et Bonneau, la suppression des livres a été votée.

A l'unanimité, il a voté la subvention de 5,000 francs à la « Semaine ».

Le maire fait part à l'Assemblée d'une lettre qu'il avait reçue de M. le curé de Lalauze, invitant les membres de la municipalité du Conseil à assister au service à la mémoire des victimes de la catastrophe du 1^{er} mai 1916, qui sera célébrée mardi prochain en l'église de Lalauze.

Le maire a ajouté qu'il se rendrait mardi, quatre heures, avec M. Vandier, sur les tombes des victimes, au cimetière de la Rosgolette, et a invité les conseillers à l'y accompagner.

Le Conseil a voté ensuite les crédits suivants:

2,700 francs pour installation du logement fontainier de La Pallice;

800 francs pour reconstruction d'une partie du mur de clôture de la propriété des Sourès, à Lafond;

100 francs à titre de contribution pour l'entretien d'ambulances en Russie;

100 francs comme subvention au département de l'Aisne dévasté par les Allemands.

Il a accepté le legs fait par Mme d'Orbigny de son hôtel à la ville pour y installer un musée qui sera dénommé: « Musée d'Orbigny-Bernon ».

La municipalité a été priée de transmettre à la famille de Mme d'Orbigny les sentiments de reconnaissance du Conseil.

L'Assemblée a autorisé...

LA RUCHE MÉRIDIONALE

SOCIÉTÉ ANONYME D'APPROVISIONNEMENTS GÉNÉRAUX

Au Capital de 2.000.000 de francs divisés en 20.000 Actions de 100 francs

Siège Social: 40, 42, 44, 46, route de Toulouse, AGEN

Statuts déposés chez M^e DE LACVIVIER, notaire à AGEN.

ÉMISSION

DE

4,000 Obligations de 500 francs 6 % nets

Intérêt annuel: 30 francs nets d'impôts présents et futurs

Payable par semestre: les 1^{er} juin et 1^{er} Décembre de chaque année.

Ces obligations sont amortissables en 30 années à partir du 1^{er} décembre 1926, au pair, par tirages au sort annuels, sous réserve de remboursement anticipé à partir de 1926 et de rachats en Bourse

Prix d'Emission: 490 francs

Payable en une seule fois en souscrivant

L'ÉMISSION SERA OUVERTE LE 15 MAI 1917

A partir du 1^{er} juin prochain, le prix d'émission sera augmenté de 1,25 chaque quinzaine pour intérêts courus.

Les Souscriptions et Versements sont reçus dès ce jour:

A la Banque Richard Kiehe et C^o, à Toulouse et dans ses succursales;

A la Banque de Bordeaux, à Bordeaux et dans ses succursales;

A la Banque Ch. Quilhot, à Agen et dans ses succursales;

Au Comptoir d'Escompte de Montauban (A. Ribayrol), à Montauban

On peut verser, au compte de la Société, au Crédit Lyonnais.

La publication de la notice au Bulletin annexe des annonces légales du Journal Officiel a été faite conformément à la loi, les 9 et 16 Avril 1917 et les formalités prévues par les textes concernant les émissions de valeurs mobilières ont été observées.

BIBLIOGRAPHIE

Près de l'Autre Tranchée, par A. Fontagnères, préface du P. Sertillanges. — Gabalda-Lecoffre, éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris.

« Quelle est donc l'Autre Tranchée ? Tout le livre répond ; une image de Forain est chargée d'illustrer le thème, dit le Père Sertillanges dans sa préface. Il s'agit de la France au labour, de la France au labour, de la France qui consent la souffrance, de la France qui s'arc-boute pour durer, de la France qui achète, avec des efforts surhumains, des soupirs, des larmes, comme ceux de là-bas avec du sang, les récompenses surnaturelles d'abord, et aussi cette « temporelle gloire future qui sera révélée en nous ».

» Dans la description idéale et réelle de cette tranchée proche, M. l'abbé Fontagnères ne tarit pas, et ce qui saisit dès le premier contact dans sa manière et dans son style, ce qui retient, ce qui entraîne, c'est la vie...

» Il a fait œuvre de consolateur, œuvre aussi d'excitateur d'énergie. Noble mission à laquelle les apôtres laïques n'ont pas manqué; mais nos évêques, nos prêtres, nos moines ont brandi la parole et la plume avec une fermeté qui fut une force nationale; ils ont donné de leur souffle aux pîs du drapeau; ils ont suivi les faits et ont pressé à mesure sur les ressorts des cœurs pour que les faits et les cœurs fussent en concordance; ils n'ont pas voulu voir l'enthousiasme des justes et la ferveur du patriotisme s'amortir peu à peu au cours de ces longues années de tension excédante...

» M. l'abbé Fontagnères mérite qu'on le mette au rang de ces apôtres. Qu'on lise Près de l'Autre Tranchée, et ce sentiment s'imposera vite avec celui d'une admiration méritée par tant de zèle et par de si réelles beautés verbales ».

En vente chez tous les principaux libraires de Bordeaux et de la région.

1-2

APRÈS et ENTRE les REPAS

PASTILLES
VICHY-ÉTAT

HYGIÈNE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC

Boîtes de 0'50 - 1^{re} - 2^{re} et 5^{re}

Naturellement nos indigènes suivent le mouvement et sont également rares à trouver si l'on veut bien considérer que les « Landes » n'expédient que difficilement.

On cote: 47 à 48 Bordeaux pour roux. Plata pris en magasin; 49 Bordeaux pour mais roux de semencé.

Tendance très ferme.

Sons. — Le disponible est excessivement rare par suite du manque de blé mais il ne faut pas oublier que si les beaux temps continuent, les pâturages suppléeront au manquant existant.

On cote: 19 50 Bordeaux pour sons tout venant. Prix de taxe).

Tendance très ferme.

PAILLES

Pailles. — Cet article est toujours aussi rare surtout pour les pailles en bottes de 5 ki-